KARMINE CORP
Société par actions simplifiée au capital de 17.040 euros
Siège social : 75 Rue de Lourmel 75015 Paris
895 405 751 R.C.S. PARIS

PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE DU 27 JUIN 2024

L'an deux mille vingt-quatre,
le vingt-sept juin, à seize heures,

18-20 rue Soleillet 75020 Paris et sur le lien google meet

Les associés (les « **Associés** ») de la société KARMINE CORP, société par actions simplifiée au capital de 17.040 euros, dont le siège social est situé 75 Rue de Lourmel 75015 Paris, identifiée sous le numéro 895 405 751 R.C.S. PARIS (la « **Société** ») se sont réunis en Assemblée Générale Extraordinaire (l'« **Assemblée** »), sur convocation faite par la Présidence, conformément à la loi et aux statuts.

Sont présents ou représentés :

- La société ZOLDYCK,
  Titulaire de 8.410 actions en pleine propriété,
- La société KELAWIN,
  Titulaire de 4.500 actions en pleine propriété,
- La société MOTIER VENTURES 2025,
  Titulaire de 119 actions en pleine propriété,
- La société ROUNDTABLE KARMINE,
  Titulaire de 175 actions en pleine propriété,
- La société PIXCAPITAL FUND I,
  Titulaire de 90 actions en pleine propriété,
- Monsieur Yves GUILLEMOT,
  Titulaire de 60 actions en pleine propriété,

Sont absents :

- La société ISKANDAR CAPITAL LLC,
  Titulaire de 2.227 actions en pleine propriété,
- Monsieur Mathieu CARRE,
  Titulaire de 1.414 actions en pleine propriété,
- La société DFG INVEST,
  Titulaire de 30 actions en pleine propriété,
- La société PARETO HOLDINGS 3 LLC,
  Titulaire de 15 actions en pleine propriété,

Associés de la Société et représentant en tant que tel 17.040 actions sur les 17.040 actions émises par la Société.

En conséquence, l'Assemblée peut valablement délibérer et prendre ses décisions à la majorité requise pour chacune des résolutions mises au vote.

L'Assemblée est présidée par la société ZOLDYCK en sa qualité d'Associée Présidente détenant le plus grand nombre d'actions, représentée par Monsieur Kamel KEBIR en sa qualité de Président.

La Présidente de séance rappelle que le rapport du Président, ainsi que le texte des résolutions proposées, ont été adressés aux Associés dans le délai de cinq (5) jours au moins avant la date de l'Assemblée et que, pendant ce délai, l'inventaire a été tenu à leur disposition au siège social.

La Présidente de séance met à la disposition de l'Assemblée les documents suivants :

- le rapport du Président
- le projet de statuts
- le texte des projets de résolutions.

Puis, la Présidente de séance rappelle que la présente Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Transfert de siège social et modification corrélative de l'article 4 des statuts,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

La Présidente de séance donne ensuite lecture du rapport.

La Présidente de séance ouvre la discussion.

Personne ne demandant la parole, la Présidente de séance met successivement aux voix les résolutions inscrites à l'ordre du jour.

PREMIERE RÉSOLUTION – Transfert de siège social

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport du Président, décide de transférer le siège social du 18/20, rue Soleillet – 75020 PARIS à compter de ce jour.

En conséquence, l'article 4 « SIEGE SOCIAL » des statuts a été modifié comme suit :

« Le siège social est fixé 18/20, rue Soleillet – 75020 PARIS.

Il peut être transféré en tous lieux par décision du Président qui est habilité à modifier les statuts en conséquence ».

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

DEUXIEME RÉSOLUTION - Pouvoir

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au Président et au porteur d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal des délibérations pour remplir toutes formalités légales consécutives à l'adoption des résolutions qui précèdent.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

***

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le président et les associés présents ou représentés.

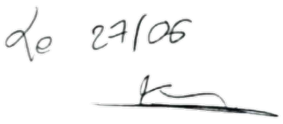

ZOLDYCK
Présidente de séance

KARMINE CORP
Société par actions simplifiée au capital de 17.040 euros
Siège social : 75 Rue de Lourmel 75015 Paris
895 405 751 R.C.S. PARIS

FEUILLE DE PRÉSENCE
À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAODINAIRE
DU 27 JUIN 2024 À 16 HEURES

ASSOCIÉS	**Nombre d'actions**	**Nombre de voix**	**Signature de l'Associé ou du mandataire**
La société DFG INVEST demeurant 67 Rue Petit 75019 Paris représentée par Dimitri FARBER	30 actions en pleine propriété	30	
La société PIXCAPITAL FUND I demeurant 1A, Heienhaff, L-1736 SENNINGERBERG, Grand-Duché du Luxembourg représentée par Arthur DE CATHEU	90 actions en pleine propriété	90	
La société ZOLDYCK demeurant 26 Rue Dagorno 75012 Paris représentée par Kamel KEBIR	8.410 actions en pleine propriété	8.410	
La société ISKANDAR CAPITAL LLC demeurant 2140 S. Dupont Highway 1601 DUBAI, UAE représentée par Paul VADILLO	2.227 actions en pleine propriété	2.227	
La société KELAWIN demeurant 141 Avenue de Wagram 75017 Paris représentée par Amine MEKRI	4.500 actions en pleine propriété	4.500	Amine Mekri Certified by yousign
La société MOTIER VENTURES 2025 demeurant 40 Boulevard Haussmann 75009 Paris représentée par Guillaume HOUZE	119 actions en pleine propriété	119	Guillaume Motier Certified by yousign
La société PARETO HOLDINGS 3 LLC demeurant 325 Chestnut St, Suite, 883-194	15 actions en pleine propriété	15	

ASSOCIÉS	Nombre d'actions	Nombre de voix	Signature de l'Associé ou du mandataire
PHILADELPHIA, PA 19106 représentée par Ann WASSERMAN			
La société ROUNDTABLE KARMINE demeurant 7 Rue Rougemont 75009 Paris représentée par Evan TESTA	175 actions en pleine propriété	175	
Monsieur Mathieu CARRE demeurant 1 JBR, Appartement 1601 DUBAI, UAE	1.414 actions en pleine propriété	1.414	
Monsieur Yves GUILLEMOT demeurant 19 Rue Faidherbe 94160 Saint-Mandé	60 actions en pleine propriété	60	Damien Boulangeat Certified by yousign
TOTAUX	17.040	17.040	

La Présidente de séance certifie exacte la présente feuille de présence, faisant apparaître que 10 Associés présents ou représentés, totalisent 17.040 actions ayant droit de vote.

Deux pouvoirs sont annexés à la présente.

Le 27/05

_____

ZOLDYCK

Présidente de séance

POUVOIR

Je soussigné, Monsieur Arthur DE CATHEU,

représentant la société PIXCAPITAL FUND I, Associée de la société KARMINE CORP, société par actions simplifiée, au capital de 17.040 euros, dont le siège social est situé à 75 Rue de Lourmel 75015 Paris, identifiée sous le numéro 895 405 751 R.C.S. PARIS (la « **Société** »),

propriétaire de 90 actions en pleine propriété de la société,

constitue par les présentes, conformément aux dispositions légales et statutaires, comme mandataire :

_____Zoldyck_____,
demeurant _____26 rue Dagorno, 75012 Paris_____,

afin de me représenter à l'Assemblée Générale Extraordinaire de la Société qui se tiendra au 18-20 rue Soleillet 75020 Paris, **le 27 juin 2024, à seize heures**, afin de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Transfert de siège social et modification corrélative de l'article 4 des statuts,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

En conséquence, assister à la réunion, signer la feuille de présence et toutes les autres pièces, prendre part aux délibérations, émettre tous votes et généralement faire le nécessaire.

Le présent pouvoir conservera tous ses effets pour toutes assemblées successivement réunies à l'effet de délibérer sur les mêmes questions en cas de remise pour défaut de quorum ou toute autre cause.

Fait à ____Paris_____, le _21 juin 2024_____.

Signature :

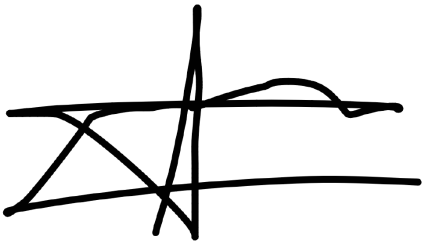

POUVOIR

Je soussigné, Monsieur Evan TESTA,

représentant la société Roundtable - Karmine, Société civile dont le siège social est situé 7 rue Rougemont – 75009 Paris, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 984 986 026, Associée de la société KARMINE CORP, société par actions simplifiée, au capital de 17.040 euros, dont le siège social est situé à 75 Rue de Lourmel 75015 Paris, identifiée sous le numéro 895 405 751 R.C.S. PARIS (la « **Société** »),

propriétaire de 175 actions en pleine propriété de la société,

constitue par les présentes, conformément aux dispositions légales et statutaires, comme mandataire :

Zoldyck, SARL
26 rue Dagorno, 75012 Paris
RCS Paris 882 723 562

afin de me représenter à l'Assemblée Générale Extraordinaire de la Société qui se tiendra au 18-20 rue Soleillet 75020 Paris, **le 27 juin 2024, à seize heures**, afin de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Transfert de siège social et modification corrélative de l'article 4 des statuts,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

En conséquence, assister à la réunion, signer la feuille de présence et toutes les autres pièces, prendre part aux délibérations, émettre tous votes et généralement faire le nécessaire.

Le présent pouvoir conservera tous ses effets pour toutes assemblées successivement réunies à l'effet de délibérer sur les mêmes questions en cas de remise pour défaut de quorum ou toute autre cause.

Fait à Paris, le 26 juin 2024.

Signature :